

Fondation Droit au Talent

Rapport annuel



POUR L'AVENIR DU PROGRAMME ARTS-ÉTUDES

1 juillet 2022 au 30 juin 2023

Depuis une trentaine d'années, le Centre de service scolaire de Laval (CSS Laval) offre un programme Arts-études en musique unique au Québec. Ce programme sert plus de 600 élèves du territoire lavallois, de la troisième année du primaire à la cinquième année du secondaire. Les cinq écoles offrant ce programme sont :

- ☒ Des Cèdres (primaire, élèves provenant du nord de l'île de Laval) ;
- ☒ Marcel-Vaillancourt (primaire, élèves provenant du sud de l'île de Laval) ;
- ☒ Poly-Jeunesse (1re et 2e secondaire) ;
- ☒ Curé-Antoine-Labelle (3e, 4e et 5e secondaire) ;
- ☒ Mont-de-La Salle (secondaire 1 à 5).

La Fondation droit au talent fut fondée en 2000, par des parents de l'école Des Cèdres, afin de servir à l'origine, cette école seulement. En 2012, la Fondation droit au talent a élargi son mandat, afin de servir toutes les écoles offrant le programme Arts-études en musique du CSS de Laval. Depuis maintenant plus de dix ans, la Fondation droit au talent contribue avec ses activités, au financement complémentaire de ce programme.

Voici la liste de nos principaux commanditaires et grands donateurs:

- ☒ La ville de Laval
- ☒ Desjardins
- ☒ La Maison du Violon
- ☒ Twigg
- ☒ Power Corporation du Canada Fondation
- ☒ Groupe Maurice
- ☒ Fondation Azrieli

Les opérations de la Fondation s'inscrivent dans une des trois catégories suivantes:

- ☐ 1) Le financement complémentaire du programme Arts-études pour l'ensemble des écoles. *
- ☐ 2) L'accessibilité à la pratique d'un instrument par le biais du programme de prêt d'instruments. **
- ☐ 3) La subvention d'activités pédagogiques parascolaires autres en lien avec le parcours musical. ***

* Le financement complémentaire de 2022-2023 s'est concrétisé par : l'achat d'instruments de musique; l'achat de matériel additionnel (étuis de protection, cordes, tableaux avec portée musicale, etc.); l'achat de partitions et autres. La Fondation a également contribué aux activités du programme, en versant des sommes d'argent pour permettre la participation de plusieurs ensembles musicaux au concours national MusicFest Canada qui avait lieu à Niagara en mai 2023. Une somme de 30 000\$ a été octroyée cette année dans cette catégorie.

** Le comité pour le prêt d'instruments s'occupe de coordonner les prêts d'instruments dans certaines écoles, afin de pallier certains problèmes liés au transport scolaire. Ainsi, le comité a mis en place des modalités, afin d'attribuer des violons aux élèves qui en font la demande. Les premiers violons ont été prêtés lors de la rentrée 2017-2018.

En 2022-2023, la FDAT possédait 29 violons dont la presque totalité était prêtée à de jeunes musiciens et musiciennes. Pour l'année 2023-2024, 29 violons seront prêtés, ce qui servira à alléger le fardeau financier de certains parents en leur évitant de devoir acheter un instrument.

*** En 2022-2023 la FDAT a organisé quatre activités de financement qui ont permis de recueillir des fonds :

- 1- Avec l'aide de la professeure de l'école Des Cèdres, madame Line Bissonnette, la FDAT a proposé aux Lavallois.e.s une chorale familiale ayant lieu tous les samedis matin. Ce beau projet a permis d'accueillir des élèves avec leurs parents ou grands-parents et de leur permettre de s'initier à l'art de la chorale dans une

ambiance chaleureuse et conviviale. Une partie des frais d'inscription pour cette activité a été remise à la Fondation.

- 2- Le projet des cartes de souhaits musicales virtuelles, qui a débuté à l'automne 2020, a été renouvelé pour une troisième année.
- 3- La FDAT a organisé un tirage de plusieurs lots argent, afin de pouvoir payer une partie des frais de déplacement à Niagara, pour les groupes des écoles Poly-Jeunesse et Des Cèdres qui ont participé au concours MusicFest Canada.
- 4- En juin, la Fondation a réuni des ensembles musicaux provenant des cinq écoles du programme Arts-études lors du *Musicothon*, qui en était à sa deuxième édition. Cet événement se déroulant en plein air fut grandement apprécié autant par les élèves et professeur.e.s, que par les spectateurs, spectatrices et commanditaires présents.

Les résultats 2022-2023

Pour l'année 2022-2023, les résultats des activités de financement complémentaire du programme arts-études pour l'ensemble des écoles totalisent plus de **50 000 \$**.

Commandites, subventions et Dons pour le Musicothon	\$ 25 500
Chorale	\$ 7 000
Billets tirage (Projet Niagara)	\$22 000
Autres	\$2 000

La Fondation s'est engagée à remettre aux écoles du CSS de Laval 30 000\$ pour le financement complémentaire du programme Arts-études en musique pour l'année scolaire 2023-2024. Le CSS Laval s'étant engagé à financer le temps d'enseignement supplémentaire, le montant alloué par la FDAT a été investi dans notre parc d'instruments et distribué dans les cinq écoles offrant le programme. Des projets spéciaux en lien avec l'enseignement de la musique ou des performances comme la participation à des camps musicaux ou à des concours ou festivals pourraient également être soutenus.